

Polarités économiques

La contribution de l'industrie à la création de richesse n'est plus que très légèrement supérieure à la moyenne de province

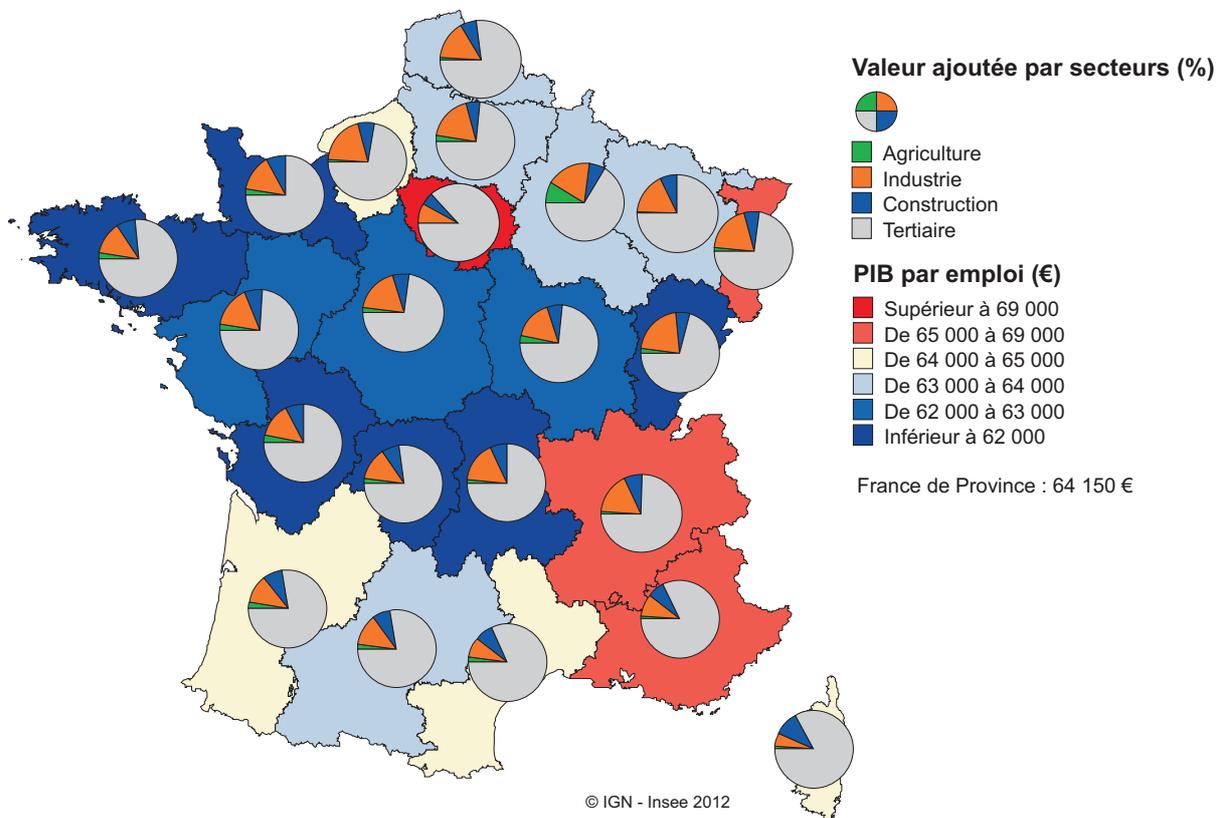
Le PIB en valeur 2009 du Nord-Pas-de-Calais s'élève à 96 059 millions d'euros, soit le troisième plus important de France de province après Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Cependant, en rapportant la richesse créée au nombre d'emplois sous-jacents, la position régionale apparaît moins avantageuse (*carte 1*) : le PIB par emploi en 2009 y est de 63 573 euros, soit le douzième plus élevé de France de province.

Cette relative faiblesse du PIB par emploi (la moyenne de France de province étant de 64 149 euros) trouve son origine dans plusieurs phénomènes : faiblesse des taux d'activité notamment chez les femmes, taux de chômage parmi les plus élevés, et une configuration du système productif moins orientée vers les activités fortement créatrices de valeur ajoutée.

En dépit de l'histoire des systèmes productifs locaux, la région ne présente plus de spécificité particulièrement marquée : la part de la valeur ajoutée due à l'industrie y est de 15,6 % contre 14,9 % en France de province (*carte 1*). Certaines régions présentent une orientation industrielle nettement plus appuyée : la part industrielle de la valeur ajoutée est par exemple de 20,7 % en Franche-Comté et de 19,7 % en Haute-Normandie. De même, les deux régions contiguës de Picardie et de Champagne-Ardenne sont plus industrielles avec respectivement 17,9 % et 18,6 % de la richesse issue des activités industrielles. On ne retrouve donc plus aujourd'hui une réelle spécificité industrielle dans la région du point de vue de la richesse créée. La part de la valeur ajoutée associée aux activités tertiaires est également un peu plus élevée qu'en France de province : 76,9% contre 75,8%.

Toutefois, à l'échelle territoriale, chacun des neuf espaces retenus dans cette étude présente des spécificités productives ; parfois en ayant maintenu une dominante industrielle ou tout du moins des secteurs industriels qui structurent leur économie, parfois en ayant atteint un niveau avancé de tertiarisation ou en ayant développé des services spécifiques (tertiaire supérieur, services aux entreprises, administrations...).

Carte 1 : PIB régionaux par emploi et répartition de la valeur ajoutée régionale par secteur en 2009



Source : Comptes nationaux 2009 - ESTEL 2009 (Insee).

Afin de mettre en exergue les caractéristiques économiques de chacun des neuf espaces régionaux, six illustrations, regroupées en trois thèmes distincts, ont été retenues pour le tronc commun de l'analyse (*tableau 1*). En outre, un focus est proposé pour chacun des espaces (*tableau 2*). Les illustrations et les indicateurs clés retenus dans chaque fascicule territorial sont davantage détaillés en *annexe*.

Tableau 1 : Illustrations du tronc commun en économie

Emplois et établissements	
Carte communale	Nombre d'emplois 2008. Évolution annuelle moyenne 1999-2008 pour les personnes âgées de 25 à 54 ans.
Carte communale	Principaux établissements employeurs en 2009.
Spécialisations économiques	
Graphique	Indice de spécificités sectorielles 2009. Évolution globale 1999-2008 pour les personnes âgées de 25 à 54 ans. Nombre de postes de travail 2009.
Graphique	Répartition de l'emploi par fonction en 1982 et 2009.
Créations d'établissements et d'emplois	
Graphique	Taux de création d'établissements par secteurs 2010-2011. Taux de création 2010-2011 hors auto-entrepreneurs. Taux de création d'établissements par secteurs 2003-2005.
Tableau	Indice de concentration par CS en 2008.

Tableau 2 : Liste des focus en économie

Espace Nord Littoral	Entre développement de l'industrie et tertiarisation ?
Espace Sud Littoral	Le tourisme, un enjeu d'attractivité et d'emplois
Espace Lillois	L'essor des fonctions métropolitaines et scientifiques
Espace Arrageois	Positionnement et profil des activités tertiaires
Espace Avesnois	Etroitesse du marché du travail et isolement des marchés voisins
Espace Cambrésis	La construction, une activité cyclique en difficulté, une spécialisation du Cambrésis
Espace Vallées et plateaux ruraux	L'activité agricole, quoique en repli, reste spécifique à l'espace
Espace Hainaut-Sambre	Le secteur des transports, moteur du développement économique
Espace Artois-Gohelle	Faible activité féminine et formes particulières d'emploi

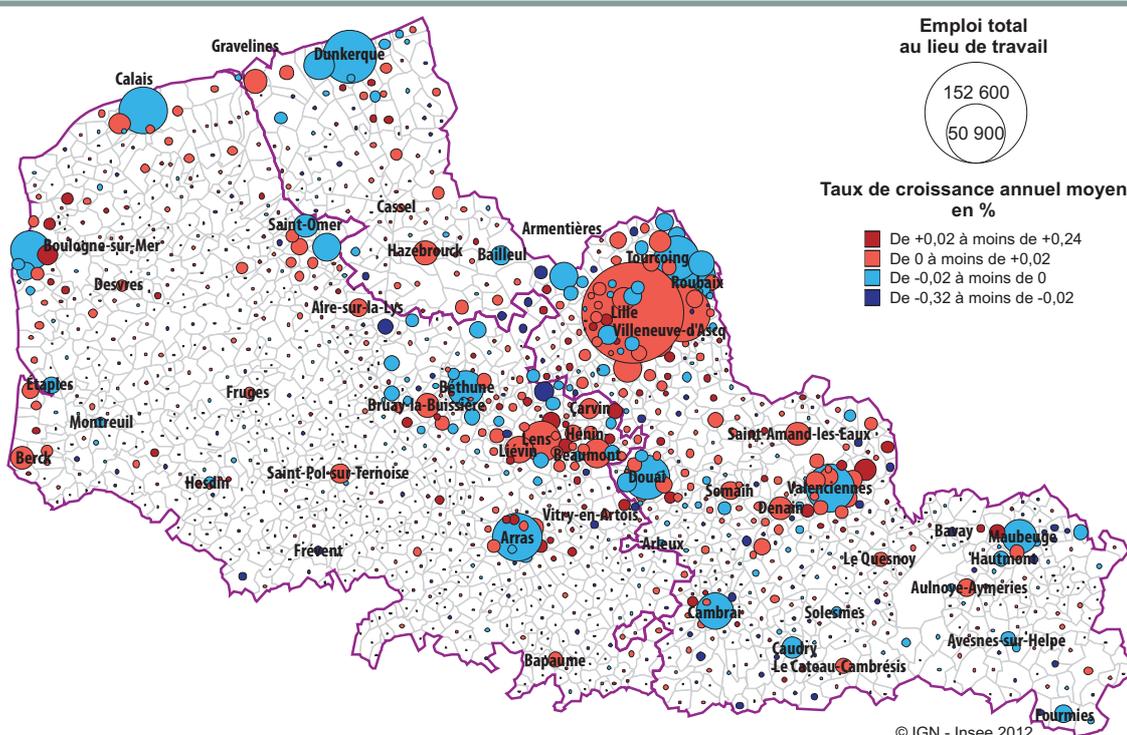
Les emplois et les établissements

**Emploi total en 2008
et évolution entre 1999 et 2008
chez les 25-54 ans**

La **carte 2** représente l'emploi total par commune en 2008 et l'évolution annuelle moyenne de l'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans depuis 1999. La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'emplois en 2008 et la couleur des bulles est fonction du taux de croissance annuel moyen de l'emploi des 25-54 ans entre 1999 et 2008.

Chaque fascicule territorial reprend cette carte globale en réalisant un zoom sur l'espace considéré. Une fois le zoom réalisé, l'échelle de la carte est strictement identique d'un espace à l'autre.

Carte 2 : Emploi total en 2008 et évolution entre 1999 et 2008 chez les 25-54 ans



Sources : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

L'analyse de l'évolution de l'emploi est limitée aux actifs âgés de 25 à 54 ans afin d'assurer une compatibilité des résultats. L'utilisation des données du recensement pose en effet une difficulté statistique à l'évolution des concepts d'activité et d'emploi entre le dernier recensement exhaustif de 1999 et les recensements ultérieurs. Depuis le nouveau cycle quinquennal de recensement initié en 2004, les questions relatives à l'emploi, au chômage et à l'activité ont été modifiées de manière à se rapprocher des concepts internationaux élaborés par le bureau international du travail. Le nouveau questionnement permet, à la différence des anciens recensements exhaustifs, de mieux prendre en compte, parmi les actifs ayant un emploi, les étudiants, les retraités et les chômeurs qui exercent une activité, même occasionnelle ou de courte durée. Ce changement de concept peut expliquer en partie les évolutions positives constatées entre 1999 et 2008 sur des effectifs d'actifs, d'emplois et de chômeurs au sens du recensement, l'effet pouvant être assez sensible chez les moins de 25 ans et les plus de 55 ans.

Pour cette raison, il convient de limiter l'analyse aux actifs âgés de 25 à 54 ans. Ceux-ci représentent près de 80 % des emplois, cette proportion étant assez stable d'un espace à l'autre (elle varie entre 78 % et 82 %). Cependant, la dynamique observée sur ce champ restreint ne peut être extrapolée à l'emploi total, les évolutions pouvant être différentes chez les moins de 25 ans et les plus de 54 ans (c'est notamment le cas pour les actifs les plus âgés, qui appartiennent aux générations nombreuses du baby-boom).

Tableau 3 : Emploi total en 2008 par espace régional

Unités : nombre, %

Espace régional	Emploi total 2008	Poids emploi 2008	Poids population 2008
Arrageois	69 851	4,7	4,0
Avesnois	36 008	2,4	3,3
Hainaut-Sambre	230 028	15,6	16,3
Artois-Gohelle	172 282	11,7	13,5
Cambrésis	59 209	4,0	4,6
Nord Littoral	254 334	17,2	16,8
Lillois	563 648	38,2	33,7
Vallées et plateaux ruraux	62 718	4,3	6,0
Sud Littoral	27 298	1,9	1,8
Nord-Pas-de-Calais	1 475 376	100,0	100,0

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Le Nord-Pas-de-Calais compte 1 475 400 personnes en emploi en 2008 (*tableau 3*). La localisation au lieu de travail de l'emploi apparaît plus concentrée encore que la localisation au lieu de résidence de la population (*carte 2*) : l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing-Villeneuve d'Ascq et le réseau des principales villes régionales (le long de l'axe minier, les ports littoraux, Arras, Cambrai, Saint-Omer et Maubeuge) concentrent une large part de l'emploi régional. À l'échelle des espaces régionaux, se retrouve la polarisation de l'emploi caractérisant la métropole régionale : l'espace Lillois concentre 38,2 % des emplois en 2008, contre 33,7 % de la population. C'est également le cas, dans une moindre mesure, de l'Arrageois et du Nord Littoral. Les autres espaces sont dans une situation inverse : leur poids en termes d'emplois est plus faible que celui en termes de population.

Tableau 4 : Évolution de l'emploi entre 1999 et 2008 pour les personnes âgées de 25 à 54 ans

Unités : nombre, %

Espace régional	Personnes en emploi âgées de 25 à 54 ans		Évolution 1999-2008
	1999	2008	
Avesnois	30 493	28 329	-7,1
Cambrésis	47 385	46 599	-1,7
Vallées et plateaux ruraux	49 987	49 271	-1,4
Arrageois	55 006	54 749	-0,5
Nord Littoral	205 003	204 948	0,0
Nord-Pas-de-Calais	1 154 286	1 172 409	1,6
Lillois	438 507	447 809	2,1
Artois - Gohelle	132 988	137 771	3,6
Hainaut - Sambre	174 579	181 661	4,1
Sud Littoral	20 338	21 273	4,6

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

L'évolution de l'emploi parmi les actifs âgés de 25 à 54 ans dépend essentiellement de deux effets : les différences d'effectifs entre générations à l'intérieur de cette classe d'âge (si, entre 1999 et 2008, il y a eu davantage d'entrées que de sorties dans cette tranche d'âge, l'emploi augmentera toutes choses égales par ailleurs) et l'évolution du taux de chômage. À l'échelle régionale, l'emploi a progressé de + 1,6 % chez les 25-54 ans entre 1999 et 2008 (*tableau 4*).

Si cet accroissement global caractérise également les villes de Lille et de Villeneuve d'Ascq, la majorité des principales autres villes de la région ont connu une baisse de l'emploi chez les 25-54 ans sauf au centre de l'axe minier, au niveau de Lens-Liévin-Hénin-Carvin et autour de Valenciennes, en prolongeant jusqu'à Somain et Saint-Amand. La baisse de l'emploi des 25-54 ans sur les villes centres est concomitante d'une augmentation sur les couronnes périphériques : le phénomène est bien visible autour d'Arras ou des villes littorales (*carte 2*) et peut être en partie relié aux mouvements de périurbanisation et au développement induit des activités présentesielles.

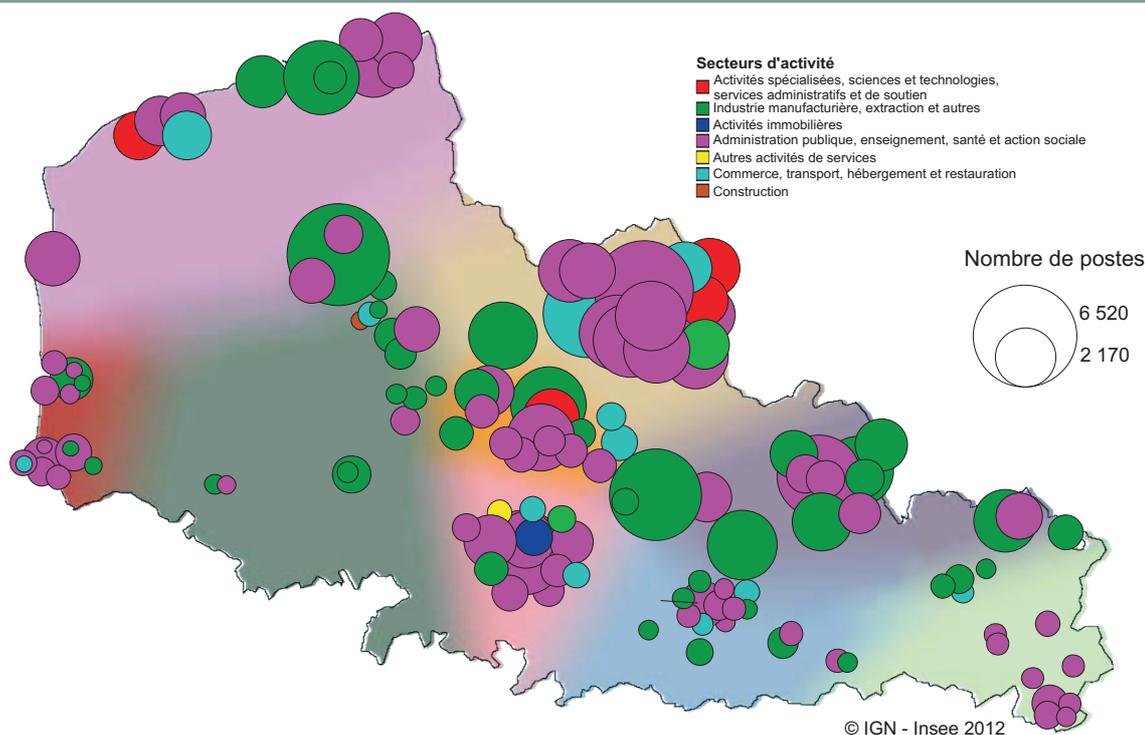
Au niveau des espaces régionaux, l'accroissement a été plus rapide qu'en moyenne régionale sur le Sud Littoral, les deux parties de l'axe minier et, de manière moins appuyée, sur l'espace Lillois (*tableau 4*). À l'inverse, l'espace Avesnois a connu une contraction assez marquée : ce territoire a connu une baisse de 7,1 % entre 1999 et 2008.

Les principaux établissements employeurs en 2009

La *carte 3* représente les principaux établissements employeurs (hors activité de défense et particuliers employeurs) pour chaque espace régional. Ceux-ci sont regroupés selon la nomenclature agrégée (NA) de 2008, détaillée en dix secteurs d'activité (la NA se substitue à l'ancienne nomenclature économique de synthèse, la NES). Sont tout d'abord considérés les dix établissements les plus importants de chaque espace en 2009 (en termes de nombre de postes de travail). Les structures productives retenues appartiennent quasi exclusivement aux secteurs de l'industrie et de l'administration publique. De manière à davantage révéler la diversité caractérisant les systèmes productifs locaux, sont également considérés cinq établissements additionnels, sélectionnés parmi les trois plus importants de chaque secteur (une fois déduits ceux retenus dans la première étape). Même s'il s'agit souvent d'autres établissements industriels ou de la fonction publique, d'autres secteurs apparaissent tels que le commerce ou les activités scientifiques et techniques.

Chaque fascicule territorial reprend cette carte globale en réalisant un zoom sur l'espace considéré. Une fois le zoom réalisé, l'échelle de la carte est strictement identique d'un espace à l'autre.

Carte 3 : Principaux établissements employeurs en 2009



Source : Clap 2009 (Insee).

Comme précisé ci-dessus, les principaux établissements employeurs appartiennent essentiellement à deux secteurs : l'industrie et les administrations publiques. Ainsi, trois établissements régionaux concentrent chacun plus de 5 000 postes de travail en 2009 : Arc international (localisé près de Saint-Omer) avec près de 6 500 postes, le Conseil Régional (situé sur Lille) avec près de 6 000 postes et Renault SAS (installé à proximité de Douai) avec près de 5 200 postes. Les effectifs adossés au Conseil Régional correspondent toutefois, pour une partie, à des emplois localisés dans divers espaces et rattachés administrativement au siège de Région.

Dans le secteur des administrations publiques, outre le Conseil régional, apparaissent également les deux Départements, certaines communes comme celles de Lille ou de Dunkerque, ou encore les centres hospitaliers de la région. Ces établissements publics sont généralement localisés à proximité des principales villes régionales (*carte 3*), là où se concentre une grande partie de la population et des services publics.

Concernant les activités industrielles, outre Arc international et Renault SAS, se trouvent d'autres établissements comme la Française de mécanique près de Béthune, ArcelorMittal à proximité de Dunkerque, Toyota sur le Valenciennois ou encore Maubeuge construction automobile. L'industrie automobile est ainsi bien représentée parmi les grands employeurs régionaux. D'un point de vue géographique, se distingue clairement un axe industriel le long du corridor minier (de Béthune à Valenciennes), qui se prolonge vers l'Est en direction de Maubeuge et vers l'Ouest en direction de Saint-Omer et de Dunkerque (*carte 3*).

Les spécialisations économiques

Spécificités sectorielles en 2009 et dynamique de l'emploi entre 1999 et 2008

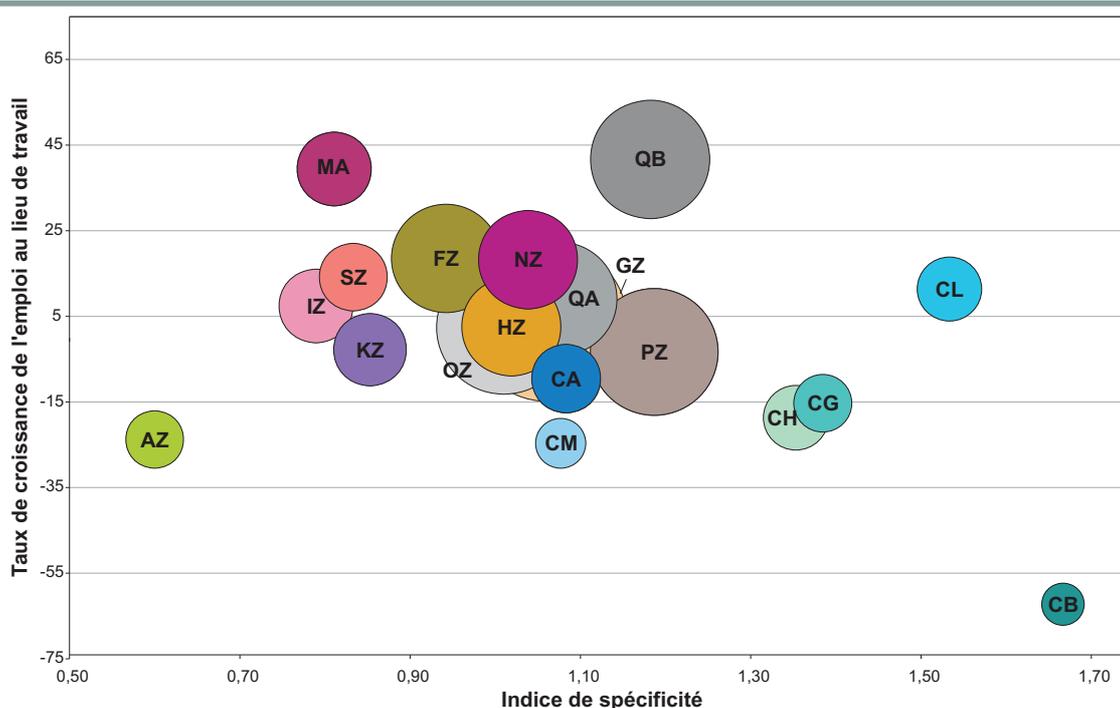
Le *Graphique 1* illustre les indices de spécificité sectorielle de la région pour l'année 2008. Cet indice rapporte le poids d'un secteur pour un territoire donné au poids de ce même secteur pour un territoire de référence, ici la France métropolitaine. Ainsi, un indice supérieur à 1 traduit une surreprésentation du secteur considéré tandis que, symétriquement, un indice inférieur à 1 correspond à une sous-représentation.

Sur la base d'une décomposition de la nomenclature agrégée de 2008 en 38 items (*encadré 1*), sont sélectionnés les dix principaux secteurs (hors activité de défense et particuliers employeurs) par rapport au nombre de postes de travail en 2009, complété par les cinq secteurs les plus spécifiques (hormis ceux déjà intégrés dans les dix principaux en termes de postes de travail) : à l'échelle des espaces régionaux, ce sont donc entre dix et quinze secteurs qui seront représentés. Pour l'illustration régionale, une vingtaine de secteurs est prise en compte afin de disposer d'une vue d'ensemble du tissu productif.

Outre ces indices de spécificité sectorielle (en abscisse), le *graphique 1* indique également le taux de croissance de l'emploi entre 1999 et 2008 chez les 25-54 ans (en ordonnée), décliné ici par secteur. Enfin, la taille des bulles est proportionnelle au nombre de postes de travail en 2009.

Chaque fascicule territorial illustre les spécificités sectorielles de l'espace considéré, la région Nord-Pas-de-Calais constituant alors le territoire de référence. Attention : les données régionales et par espace ne peuvent faire l'objet d'une comparaison directe (la région étant comparée au territoire national et les espaces au territoire régional).

Graphique 1 : Les principaux secteurs d'activité, au regard du volume d'emploi, de leur spécificité et de l'évolution de l'emploi entre 1999 et 2008



Source : recensement de la population 1999 et 2008 (Insee).

Encadré 1 : Nomenclatures des principaux secteurs d'activité présents en Nord-Pas-de-Calais

AZ Agriculture, sylviculture et pêche
CA Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
CB Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
CG Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
CL Fabrication de matériels de transport
CM Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements
FZ Construction
GZ Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HZ Transports et entreposage
IZ Hébergement et restauration
KZ Activités financières et d'assurance
MA Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture,
NZ Activités de services administratifs et de soutien
OZ Administration publique
PZ Enseignement
QA Activités pour la santé humaine
QB Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
SZ Autres activités de services

Remarque : l'intégralité des secteurs d'activité est listée en annexe.

Inscrit dans le mouvement général de tertiarisation de l'économie, le tissu productif du Nord-Pas-de-Calais se compose en premier lieu d'activités commerciales et de services, dont le volume d'emploi et les dynamiques ne présentent pas de spécificités fortes au regard des références nationales. Ainsi, le secteur du commerce (GZ) est numériquement celui comptant le plus d'emplois (plus de 200 000), en relative stabilité sur la décennie passée. Les activités relevant de l'administration publique (OZ), de l'enseignement (PZ), de la santé (QA), de l'hébergement médico-social et social et l'action sociale (QB) représentent également des volumes d'emplois soutenus (plus de 100 000 emplois dans chaque cas), avec en outre une surreprésentation pour l'enseignement et pour l'hébergement médico-social et social et l'action sociale par rapport à la structure de l'emploi en moyenne nationale, en lien avec, d'une part, la jeunesse de la population nordiste et l'importance de l'offre estudiantine, d'autre part, les difficultés sociales et sanitaires dans la région. Le secteur de l'hébergement médico-social et social et l'action sociale a en outre enregistré une croissance soutenue de l'emploi, l'une des plus élevées parmi les secteurs présents en région sur la dernière décennie. Le secteur de la construction (FZ), constituant également un gisement important d'emplois, est légèrement moins représenté en Nord-Pas-de-Calais qu'en moyenne nationale, en raison d'un marché de la construction moins soutenu qu'ailleurs, en lien avec la faiblesse des évolutions démographiques sur le territoire régional. Les activités de services comme les activités financières et d'assurance (KZ), les activités juridiques et comptables (MA), sont en général moins représentées en Nord-Pas-de-Calais qu'en moyenne nationale, ou tout au plus en ligne avec les références nationales, comme les activités de services administratifs et de soutien (NZ). À l'échelle régionale prise dans son ensemble, les activités de transports et d'entreposage (HZ) ne présentent pas non plus de spécificité. Le Nord-Pas-de-Calais garde une spécialisation industrielle sur certaines filières qui, tout en représentant un volume d'emplois mesuré (entre 20 000 et 40 000 emplois selon les secteurs), ont une implantation en région bien plus marquée qu'en moyenne nationale. C'est en particulier le cas pour la fabrication de textile (CB) en dépit d'un très net recul de l'activité et de l'emploi sur la dernière décennie, de la fabrication de matériel de transport (CL), profitant en outre d'une légère hausse, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (CG), la fabrication de produits

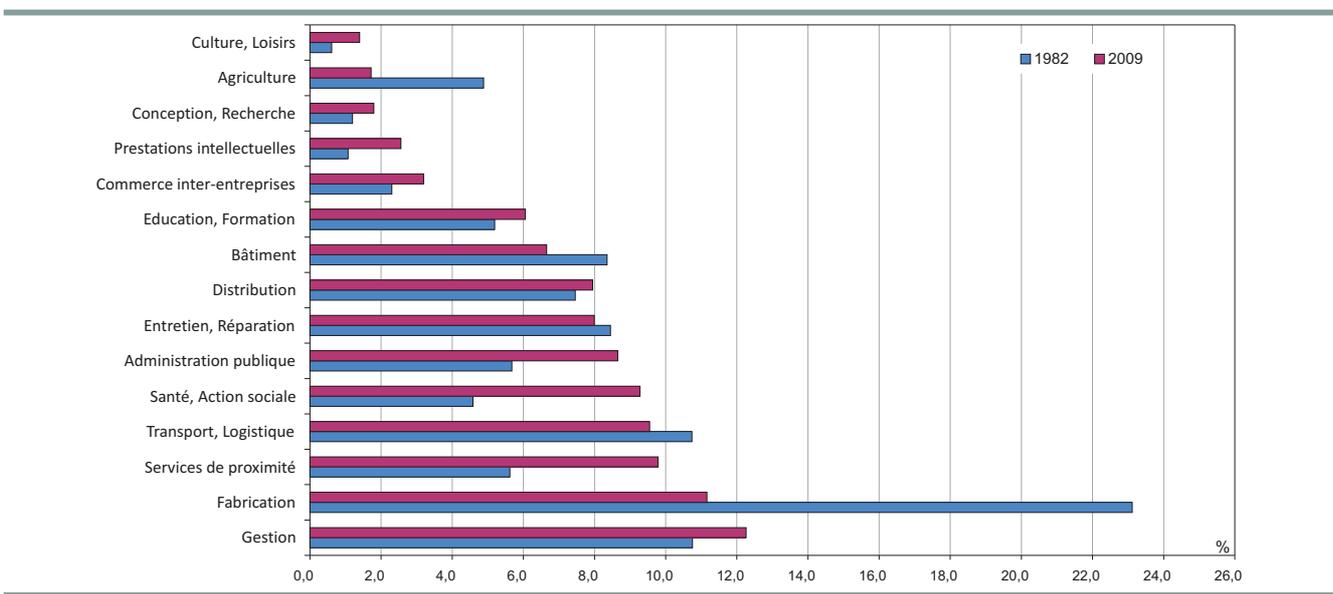
métalliques (CH), la fabrication de denrées alimentaires (CA), ou encore la métallurgie (CM), toutes ces activités ayant néanmoins connu une contraction structurelle de l'emploi sur la décennie qui a précédé la crise économique de 2008, accentuée depuis. Enfin, l'agriculture, tout en représentant un volume d'emplois significatif, est une activité nettement moins représentée dans la région qu'en moyenne nationale, en lien avec le degré d'urbanisation avancé du Nord-Pas-de-Calais et de la place prise dans l'histoire économique régionale des activités industrielles puis tertiaires.

Répartition de l'emploi par fonction en 1982 et 2009

Le *graphique 2* présente la répartition de l'emploi régional total par fonction en 1982 et 2009. L'analyse fonctionnelle des emplois, définie par regroupement de professions, classe les actifs en emploi selon la place qu'ils occupent réellement au sein du processus productif. Cette approche, complémentaire de l'optique sectorielle, permet d'affiner les analyses précédentes.

Chaque fascicule territorial illustre la répartition par fonction de l'espace considéré.

Graphique 2 : Répartition de l'emploi par fonction en 1982 et 2009



Source : recensements de la population 1982 et 2009 (Insee).

Si la région est caractérisée par une surreprésentation des fonctions de fabrication en lien avec son histoire industrielle et, dans une moindre mesure, de transport-logistique et d'entretien-réparation, un phénomène de convergence vers la moyenne nationale est observé : l'écart était en effet plus marqué en 1982 qu'il ne l'est actuellement. Ainsi, la part des fonctions associées à la fabrication était 5,8 points au-dessus de la moyenne métropolitaine en 1982, contre 1,8 point seulement en 2009. La forte baisse des activités de fabrication en Nord-Pas-de-Calais, le poids des fonctions associées étant passé de 23,1 % en 1982 à 11,2 % en 2009 (*graphique 2*), repose sur le mouvement global de contraction de la sphère industrielle, initialement très présente dans la région.

À l'inverse, la région présente un déficit pour d'autres fonctions, comme celles relevant des services de proximité ou de la gestion mais, ici aussi, une convergence est à l'œuvre. Par exemple, la part des fonctions de gestion était deux points en dessous de la moyenne métropolitaine en 1982, contre un point en 2009.

Par contre, la région a accentué son retard sur d'autres fonctions, en particulier celles qui sont fortement créatrices de valeur ajoutée : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises et culture-loisirs. Le poids de ces fonctions était 1,8 point plus faible qu'au plan national en 1982 contre 3,2 points en 2009. Au final, en 2009, ces fonctions représentent 8,9 % de l'emploi en région (*graphique 2*) contre 12,1 % en France métropolitaine.

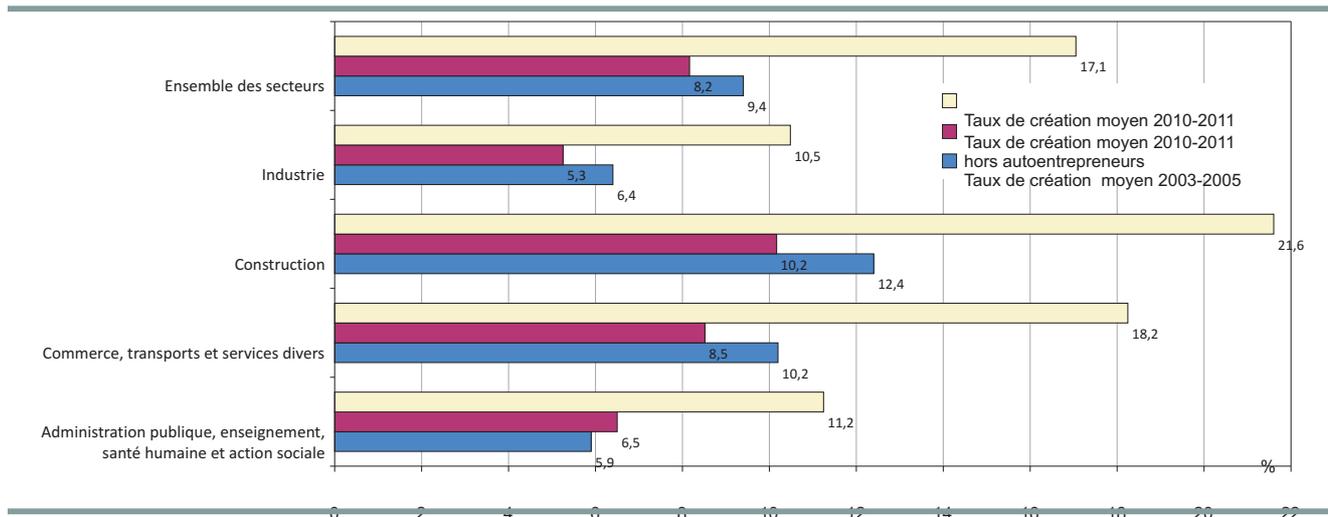
Les créations d'établissements et la concentration de l'emploi

Taux moyen de création d'établissements par secteur pour la période 2010-2011

Le *graphique 3* détaille les taux moyens de création d'établissements en Nord-Pas-de-Calais pour la période 2010-2011, pour les quatre grands secteurs d'activité ainsi que pour l'ensemble du champ marchand non agricole de l'économie régionale. Ces taux de création sont alors comparés à ceux caractérisant la période 2003-2005, en isolant les auto-entrepreneurs. En effet, le régime d'auto-entrepreneurs s'appliquant depuis le 1^{er} janvier 2009, les deux périodes retenues ne sont pas directement comparables.

Chaque fascicule territorial illustre les taux de création moyens de l'espace considéré.

Graphique 3 : Taux moyen de création d'établissements régional par secteur pour la période 2010-2011



Source : REE-Sirène 2010-2011 (Insee).

La création d'établissements est liée à la structure du tissu productif : selon les secteurs d'activité, la pérennité des établissements diffère, avec un renouvellement des structures distinct. Ainsi, le secteur de la construction présente un renouvellement de ses établissements bien plus prononcé que pour les autres secteurs d'activité, à la fois en raison du caractère cyclique de l'activité, mais aussi du fait de l'organisation productive, des établissements pouvant se créer puis disparaître en fonction des chantiers, et de la taille des unités de production, parfois de plus petite dimension. Le commerce et le transport, également constitué d'établissements de petite taille, présente aussi un renouvellement important de sa composition avec un taux de création soutenu. À l'inverse, dans l'administration – de par la relative stabilité de l'activité – et dans l'industrie du fait des tailles d'unités productives plus importantes, la création d'établissement apparaît de moindre ampleur. L'analyse sectorielle reste identique sur le champ des créations hors autoentrepreneurs, avec toutefois des niveaux de créations nettement réduits – les créations sous la forme de l'autoentrepreneuriat s'observant dans tous les secteurs et représentant, peu ou prou, près de la moitié des créations sur la période 2010-2011.

**Indice de concentration
par catégorie
socioprofessionnelle
en 2008**

Le **tableau 5** présente les indices de concentration de l'emploi de la région pour l'année 2008, spécifiés par catégories socio-professionnelles. Cet indice rapporte, pour un territoire donné, l'emploi au lieu de travail à la population active occupée résidente. Un indice supérieur à 100 indique une certaine attractivité du marché local du travail, le solde des navettes étant alors positif, tandis qu'un indice inférieur à 100 révèle un caractère davantage résidentiel.

Chaque fascicule territorial illustre les indices de concentration de l'espace considéré.

Tableau 5 : indice de concentration par catégorie socioprofessionnelle en 2008

Espace régional	Indice de concentration de l'emploi 2008						
	Global	Agriculteurs	Artisans commerçants	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Vallées et plateaux ruraux	69,7	98,0	91,0	69,2	61,9	69,0	68,2
Avesnois	80,2	98,7	89,2	89,7	81,0	81,6	72,4
Cambrésis	83,2	97,6	97,4	75,8	76,3	87,0	84,4
Artois - Gohelle	91,0	105,9	100,6	108,8	90,5	89,8	85,6
Nord-Pas-de-Calais	97,1	99,8	99,1	97,0	97,5	98,2	95,3
Sud Littoral	98,2	99,4	100,3	86,9	98,5	105,2	95,2
Nord Littoral	100,0	100,3	99,0	101,3	100,2	98,8	100,7
Hainaut - Sambre	100,7	102,9	102,8	101,9	102,3	98,4	100,1
Arrageois	103,4	102,1	94,7	88,5	96,3	106,5	118,0
Espace Lillois	103,5	99,9	100,6	97,1	104,9	107,6	103,0

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Avant d'étudier la concentration de l'emploi caractérisant les espaces régionaux, il est important de préciser que celle-ci dépend en partie de l'échelle spatiale retenue : plus le territoire considéré est restreint, plus la différence entre population active occupée et emploi est potentiellement importante. Ainsi, il convient de rester prudent lorsque l'on compare la région aux espaces régionaux ou des espaces régionaux de superficie très différente entre eux.

En 2008, le Nord-Pas-de-Calais compte 97 emplois pour 100 actifs occupés résidant (**tableau 5**) : le solde des navettes domicile-travail est donc négatif, le Nord-Pas-de-Calais perdant des actifs occupés au jeu des migrations alternantes (notamment au profit de l'Île-de-France et de la Belgique). Toutefois, la source utilisée, le recensement de la population, ne permet pas de capter les actifs résidant à l'étranger (en particulier, dans le cas de notre région, en Belgique) et travaillant en Nord-Pas-de-Calais. Cet indice de concentration de l'emploi reste négatif quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle considérée : tout au plus est-il légèrement plus faible pour les ouvriers.

Deux espaces régionaux sont caractérisés par un indice de concentration supérieur à 100, traduisant une certaine polarisation de l'emploi au profit de ces deux territoires : l'espace Lillois et l'espace Arrageois, les deux espaces comprenant les préfectures départementales. L'espace Lillois compte près de 104 emplois pour 100 actifs occupés. Si l'indice reste supérieur à 100 pour les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers, ce n'est pas le cas pour les cadres : l'espace Lillois perd des cadres au jeu des migrations alternantes (en particulier au profit de l'espace Artois-Gohelle). Sur l'espace Arrageois, l'indice est analogue à celui de l'espace Lillois mais les différences entre catégorie socioprofessionnelle sont encore plus marquées : de 89 pour les cadres à 118 pour les ouvriers.

À l'opposé, plusieurs espaces, localisés dans le Sud de la région, sont caractérisés par un indice de concentration de l'emploi nettement inférieur à 100, traduisant l'orientation plus résidentielle de ces territoires. C'est le cas du Cambrésis, de l'Avesnois et des Vallées et Plateaux ruraux : pour ce dernier espace, on compte 70 emplois pour 100 actifs occupés. Enfin, alors que l'indice n'est que de 91 pour l'espace Artois-Gohelle, il passe à 109 lorsque l'on considère les seuls cadres.

Les dimensions introduites dans le présent chapitre – localisation de l'emploi et des grands établissements, secteurs d'activité et fonctions économiques, créations d'établissements et concentration de l'emploi – sont reprises dans chaque fiche territoriale pour donner une lecture transversale des polarités économiques pour les neuf espaces régionaux, complétée par des chiffres-clés, des zooms complémentaires et des éléments d'analyse. Le lecteur trouvera également en annexe des tableaux synoptiques donnant une comparaison pour les neuf espaces régionaux.